



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 01/IAONO/F.31/SAEF/CDPM/2025 DU 25 FEV 2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE)

POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR FORAGE EQUIPE DE POMPE SOLAIRE ET D'UN RESERVOIR DE STOCKAGE AU VILLAGE METI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

1- Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2025, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR FORAGE EQUIPE DE POMPE SOLAIRE ET D'UN RESERVOIR DE STOCKAGE AU VILLAGE METI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TRAVAUX DE FORATION-EQUIPEMENT-DEVELOPPEMENT-POMPAGE
- TOUR DE STOCKAGE SURELEVE EN BETON ARME POUR POSE DU CUBITAINER EN PLASTIQUE (Hr = 9,75 M ; Vol = 10 M3)
- SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE ET REFOULEMENT DE L'EAU (1/2)
- SYSTEME D'ALIMENTATION EN ENERGIE SOLAIRE ET REFOULEMENT DE L'EAU (2/2)
- RESEAU DE DISTRIBUTION
- PRESTATIONS DIVERSES

3- Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 43 000 000 (quarante-trois millions) francs CFA.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est de 04 (quatre) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'hydraulique.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) 2024/2025. Imputation : 94 195 05 110000 523412

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

9. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission timbrée et acquittée à la main, conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de 860 000 (huit-cent soixante mille) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis, contre présentation **d'une quittance de versement au Trésor Public**, d'une somme non remboursable de **60 000 (soixante mille) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le **26 MARS 2025 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°.02/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2025 DU **25 FEV 2025** 2025 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR FORAGE EQUIPE DE POMPE SOLAIRE ET D'UN RESERVOIR DE STOCKAGE AU VILLAGE METI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ,
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou **le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours**. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des Offres

L'ouverture des plis se fera en un temps

26 MARS 2025

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26 MARS 2025 à 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a) De l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- c) Des Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- d) De la Note technique inférieure à 70% (soit 21 OUI sur 29) ;
- e) De l'omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié ;
- f) De l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum ;
- g) De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- h) De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- i) De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- j) De l'absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

15.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 16 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

16- Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

17- Nombre maximum de lot(s)

Lot unique (R.A.S).

18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des Bamboutos ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ~~26 MARS 2025~~ ou le MO/MOD au 233 30 52 62 BP 247 Mbouda.

Fait à Mbouda, le

25 FEV 2025

Le Préfet du Département des Bamboutos

AMPLIATIONS :

- MINMAP/Btos ;
- ARMP ;
- REGISSEUR PRISON PRINCIPALE/Mbouda ;
- Président CDPM/Btos ;
- Archives/Chronos.



Open National Invitation to Tender

**N° 02./ONIT/F.31/SAEF/CDPM/2025 OF THE 25 FEB 2025 /2025 (IN EMERGENCY
PROCEDURE) FOR THE DRINKING WATER SUPPLY WORKS BY DRILLING EQUIPPED
WITH A SOLAR PUMP AND A STORAGE TANK IN THE VILLAGE METI, BABADJOU
SUB DIVISION, BAMBOUTOS DIVISION, WESTERN REGION.**

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the Public Investment budget 2024/2025 exercises, the Senior Divisional officer of Bamboutos Contracts hereby launches in emergency procedure, on behalf of the Divisional Delegate of Economy, Planning and Regional Development of Bamboutos, an Open National Invitation to tender for the completion works of the solar energy borehole in the DDEPAT-BTOS in the Mbouda Subdivision, BAMBOUTOS Division, West Region.

2. Nature of services

The works, which are the subject of this open national invitation to tender shall include:

- PREPARATORY WORKS
- DRILLING-EQUIPMENT-DEVELOPMENT-PUMPING WORKS
- RAISED REINFORCED CONCRETE STORAGE TOWER FOR INSTALLING THE CUBITAINER (Hr = 9,75 M ; Vol = 10 M3)
- SOLAR POWER SUPPLY AND WATER RETURN SYSTEM (1/2)
- SOLAR POWER SUPPLY AND WATER RETURN SYSTEM (2/2)
- DISTRIBUTION NETWORK
- OTHER SERVICES

3 - Allotment Delivery deadline

The works shall constitute in one lot

4 - Estimated cost

The estimated cost of the works is 43 000 000 (forty three millions) CFA francs.

5 - Delivery deadline.

The maximum delivery deadline provided for by the Contracting Authority shall be four (04) months.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open on equal terms to all Cameroonian law firms with expertise in the field of civil engineering works.

7. Funding

The works that are the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget 2024/2025. Imputation: 94 195 05 110000 523412

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is offline.

9. Provisional bid bond

Each bidder must provide an act of provisional bid bond, valid for thirty (30) days beyond the validity date of the offers and will be established by a bank approved by the Minister in charge of Finance, the list is annexed. The amount of the bond is CFA francs **eight hundred and sixty thousand (860 000)** The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10. Consultation of the tender documents.

The tender file may be consulted during working hours at the Bamboutos divisional office of Mbouda at Service of economic and financial affairs) upon publication of this Invitation to tender.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform at the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm) or on any other electronic communication means indicated by the Project Owner (to be specified).

11. Acquisition of the Tender file

The file Tender Document can be obtained during working hours from the Bamboutos divisional office of Mbouda (service of economic and financial affairs) against presentation of a receipt of payment at the Treasury a non-refundable sum of **sixty thousand (60 000) CFA francs**, representing the cost of acquisition of the Tender file.

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees.

12. Submission of bids:

Each bid drafted in English or in French in Seven (7) copies including one (1) original and six (6) copies shall be submitted at the Prefecture of Mbouda near the festive place, upon publication of this invitation to tender not later than **26 MARS 2025** at 11 a.m. local time deposited against a receipt and shall be labelled:

«Open National Invitation to Tender

N°...../ONIT/F.31/SAEF/CDPM/2025 OF THE **25 FEV 2025/2025 (IN EMERGENCY PROCEDURE)
FOR THE DRINKING WATER SUPPLY WORKS BY DRILLING EQUIPPED WITH A SOLAR PUMP AND A
STORAGE TANK IN THE VILLAGE METI, BABADJOU SUB DIVISION, BAMBOUTOS DIVISION,
WESTERN REGION.**

To be opened only during the bid-opening session»

13. Admissibility of tenders

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Bids bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

14. Opening of Bids

26 MARS 2025 from 12 a.m. local time by the Commission for Public Procurement, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives having full knowledge of the file.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing servicer an administrative authority (Divisional Officer...) in accordance with the Special Condition soft he invitation to tender.

They must not bolder than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

The opening of bids must take place no later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File.

15. Evaluation criteria

The evaluation criteria consist of two types: the eliminatory criteria and essential criteria.

15.1 Eliminatory Criteria

The Eliminatory criteria set out the minimum requirements for admission to the next essential evaluation criteria. Failure to comply with these criteria lead to rejection of the tender. These include :

- a) Absence of Bid Bond at opening of bids;
- b) Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- c) False declaration, fraudulent schemes falsified or forged documents ;

- d) Obtain less than 70% of yes (21 yes to 29);
- e) Omission of a quantified unit price in the financial bid;
- f) Absence of own or hired minimum equipment;
- g) Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- h) Absence of integrity charter dated and signed ;
- i) Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses ;
- j) Absence in the technical bid of the declaration of the non-abandon of works.

15.2 Essential criteria

The essential criteria are those so-called primary key or to judge the technical and financial capacity of the candidates to perform the Works, subject of the Listing Application.

The main criteria for qualification details of which are found in Exhibit 16 of this DAO include:

- A. OVERVIEW OF THE OFFER ;
- B. STAFF ;
- C. EXPERIENCE ;
- D. MATERIALS
- E. CAPACITY MOBILIZATION OF FINANCIAL RESOURCES ;
- F. METHODOLOGY OF EXECUTION OF WORK.

16. Attribution

The contracting authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the technical and financial capacities required. Bidders who present abnormally low bids would be disqualified following regulation in place which prescribes obtaining the expertise of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after seeking explanation from the bidder concerned.

The successful bidder is invited to present as soon as possible after signing of the award decision, than within seven days and under penalty of annulment of that decision awarding the Bamboutos divisional office of Mbouda (service of economic and financial affairs) for the establishment and the subscription of its market.

Failure to appear, the contract is awarded to the next.

17. Maximum number of lots

One lot (R.A.S)

18. Validity of offers

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

19. Further information

Further information may be obtained during working hours at the Bamboutos divisional office of Mbouda (service of economic and financial affairs) or online on the COLEPS platform via <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, or any other electronic communication means indicated by the Project Owner.

20. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on or the PO/DPO on 233 30 52 62 BP 247 Mbouda.

Copies

- MINMAP/Btos,
- ARMP,
- DIRECTOR MAIN PRISON/Mbouda;
- President CDPM;
- Affichage/Archives.

